

Restons avec Montesquieu ...

Texte difficile puisqu'il offre tous les cas d'accord du participe passé.

D'autre part, extrait d'un ouvrage de Montesquieu, les phrases sont plus complexes que dans la langue contemporaine.

LE TEXTE : Une des causes de la **décadence** de Rome.

Rome s'était assuré (pas de cod) la domination de l'univers avec le secours des peuples d'Italie, **auxquels** elle avait donné (pas de cod) en différents temps divers privilèges. Ces peuples **s'étaient** d'abord fort peu **souciés** (cod s' placé avant) du droit de bourgeoisie romaine, mais lorsqu'ils se furent **rendu** (se rendre compte invariable) compte des précieux avantages que ce droit avait **valu** (accord avec que = droits, placé avant) à ceux qui **l'avaient** (qui = sujet, mis pour ceux) **obtenu**, on les a **vus** le cod " les " fait l'action de **s'acharner**) **s'acharner** à le conquérir et déchaîner même cette sanglante guerre sociale tristement célèbre par les milliers de vies humaines qu'elle a **couté(e)s** (cod = vies humaines OU milliers. L'accord avec « vies » me semble + expressif). Les peuples des régions qui regardent la mer **Ionienne** **s'étaient** **révoltés** (cod "s", placé avant) en effet, et bientôt les autres alliés **les** avaient **suivis** (cod placé avant) Ainsi Rome, **obligée** de **combattre** contre ceux qui étaient les artisans de la domination **qu'elle** avait **exercée** (cod qu = domination, placé avant) jusque-là sur l'univers, était perdue. **Vu** (invariable. Cf fiche) la nécessité, elle accorda le droit de cité aux alliés qu'elle avait reconnus (qu = alliés, cod avant) fidèles, puis peu à peu elle en **octroya** à **tous** pronom indéfini = les peuples _ accord pluriel) le bénéfice.

Pour **lors** Rome ne fut plus cette ville qui, **animée** (sans aux. accord avec Rome, féminin) d'un même esprit, n'avait pas **manifesté** (pas de cod avant) moins d'**ardeur** pour établir l'**égalité** qu'elle n'en avait **montré** (employé avec « en », le p passé est invariable. Cf fiche) pour conquérir la liberté. Les peuples d'Italie étant **devenus** (employé avec être - accord avec peuples) ses citoyens, chaque ville y avait **apporté** (pas de cod avant) son caractère propre, ses intérêts particuliers et sa dépendance des grandes familles **qu'elle** (= chaque ville) **s'était** **choisies** (cod = grandes familles, placé avant) comme protectrices. La foi patriotique, les sentiments romains se trouvèrent singulièrement **altérés** (se trouver = être, devenir) ; comme on **n'avait plus** (ne ...plus = négation complète) les mêmes magistrats, les mêmes dieux, les mêmes **sépultures**, on **ne** voyait **plus** des mêmes yeux cette Rome qu'on avait **sentie** (cod que = Rome, placé avant) envahie par de **sourds** **dissentiments**. Les élections étaient **troublées** (employé avec être, accord avec sujet élections) par des milliers de citoyens que les ambitieux avaient **fait** venir à Rome ; **maintes** fois, dans les assemblées, des **séditieux** se sont **prévalu** (cod « se » placé avant) des droits qu'ils s'étaient **arrogés** («qu'=cod → d'accord) ; bref, le peu d'autorité que le peuple avait **garde'(e)** (accord avec peu, OU autorité) avait **produit** (pas de cod avant) une **anarchie** plus lamentable encore que certains auteurs **ne** (ne expletif) l'ont **affirmé**. (accord avec « l' »).

D'après Montesquieu.

(Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. 1734.

- «**les guerres sociales** » il s'agit de l'insurrection de l'Italie contre la domination romaine (de 90 à 88 av J-C). Les Italiens alliés = les "**socii**" voulaient conquérir les avantages que comportait le droit de cité romain.

Montesquieu

(1689-1755)

Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, est né le 18 janvier 1689, près de Bordeaux, à La Brède, il est issu d'une famille de magistrats. Ses parents lui choisissent un pauvre comme parrain, afin qu'il se souvienne que « les pauvres sont des frères »

De 1700 à 1705, il étudie au collège de Juilly, près de Paris, chez des Oratoriens. Au sortir du collège, il se consacre au droit. En 1708, il devient avocat au **Parlement de Bordeaux**, puis conseiller en 1714 et, en 1715, épouse Jeanne de Lartigue, protestante. Il publie, en 1721, un roman épistolaire : «**les Lettres persanes** » : dans cet ouvrage, il fait s'étonner de faux touristes persans découvrant événements et habitudes des Français, leur façon d'être gouvernés.

Personne ne s'y trompe mais en utilisant ce subterfuge, il se met à l'abri des poursuites et de la censure. Immense succès

!!! Montesquieu séjourne en Angleterre de 1729 à 1731, la société anglaise va le choyer et il est présenté à la Cour. Il observe la monarchie constitutionnelle et parlementaire. De retour à La Brède, il se consacre à ses grands ouvrages qui associent histoire et philosophie politique.

En 1734 : il publie les « **Considerations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur decadence** » : cet ouvrage n'a pas le succès des Lettres persanes

C'est **en 1748** que paraît, à Genève, l'oeuvre majeure de Montesquieu, « **De l'esprit des lois** » écrite en une vingtaine d'années. Succès une fois de plus considérable : le livre s'arrache.

Cet ouvrage sera mis à l'index (interdit par le Vatican)

Il continue de voyager un peu partout dans les cours européennes mais, peu à peu, il perd la vue. Il participe toutefois à l'Encyclopédie, n'a pas le temps de terminer son article sur « le Goût », c'est Voltaire qui s'en chargera.

Montesquieu est mort, en 1755, à Paris de la fièvre jaune.